



Environnement
et développement
durable Montérégie
Conseil régional
de l'environnement
de la Montérégie



Communiqué

Pour publication immédiate

Terrain de l'île Charron

Longueuil, le 4 octobre 2011 – Luc Poirier, Président de Investissement LUC POIRIER confirme officiellement qu'il accepte l'offre du Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Monsieur Pierre Arcand et qu'en conséquence, il cèdera, au Gouvernement du Québec, son terrain de l'Île Charron, contigu au Parc des Îles de Boucherville pour 15 millions de dollars.

Rappelons qu'en 2007, le Gouvernement du Québec, avait institué une réserve foncière initialement de deux ans sur ce terrain, reconduite une deuxième fois pour la même durée.

Monsieur Poirier déclare que l'écoute, l'ouverture d'esprit et l'intégrité, dont a fait preuve le Conseil régional de l'environnement (CRE Montérégie), par l'entremise de son président, Monsieur Richard Marois, n'est pas étranger au long processus de réflexion qui est à l'origine de sa décision. Le CRE Montérégie a su parfaitement jouer son rôle de concertation dans le respect d'une perspective de développement durable, et ce en parfaite opposition à de nombreux groupes environnementaux qui ont systématiquement affiché une attitude de confrontation avec des arguments parfois biaisés. Cependant, il reste nostalgique de n'avoir pu réaliser un projet très élaboré au niveau développement durable. Ce projet aurait pu être une vitrine exceptionnelle pour un projet d'envergure offrant une mixité d'usage.

Il poursuit en mentionnant que la perspective de futurs projets en développement durable, en harmonie avec le milieu ont toujours été une source de motivation pour lui. Tout comme la naissance d'un troisième enfant qui force une réflexion sur le monde dans lequel ces enfants vivront. Enfin de nouvelles responsabilités à titre de Président d'honneur du Banquet-Bénéfice 2012 et donateur majeur de Canards illimités Rive-Sud de Montréal, l'occuperont énormément dans les temps futurs.

De son côté, le Président du CRE Montérégie rappelle les tentatives infructueuses qu'il avait faites auprès de Fiducie Desjardins pour acheter ce terrain et cela même avant l'achat par Monsieur Poirier. Il tient également à mentionner la bonne collaboration de Monsieur Poirier et pense avoir joué, auprès de ce dernier, un rôle de sensibilisation par rapport à l'intérêt que ce terrain présente pour la conservation de ce site et pour son utilisation par la population actuelle et future. Il a également apprécié l'ouverture d'esprit de Monsieur Poirier et tient à souligner les compromis que ce dernier a accepté de faire pour en arriver à une entente.

Il tient également à rappeler qu'au début de la négociation l'enjeu était de pas moins de 37 millions alors que Monsieur Poirier avait déjà reçu une offre de 130 millions.

Le CRE Montérégie tient à remercier Monsieur Poirier d'avoir accepté l'offre du Gouvernement et se réjouit que finalement ce terrain revienne dans le domaine public.

Investissement Luc Poirier



Luc Poirier

Le Président du CRE Montérégie,



Richard Marois

Source : Investissement Luc Poirier et Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

Pour information :

Luc Poirier : 514 777 5995

Richard Marois : 514 434 9412